

GRAND LIEU À VIVRE

LE MAGAZINE
DE VOTRE
TERRITOIRE

MARS 2021



www.cc-grandlieu.fr

DOSSIER

Faciliter
vos déplacements,
un enjeu pour demain



TOUS
ACTEURS
DE NOS
DÉPLACEMENTS

COMPRENDRE EN IMAGES

Un plan d'action
pour réduire nos déchets

P.9

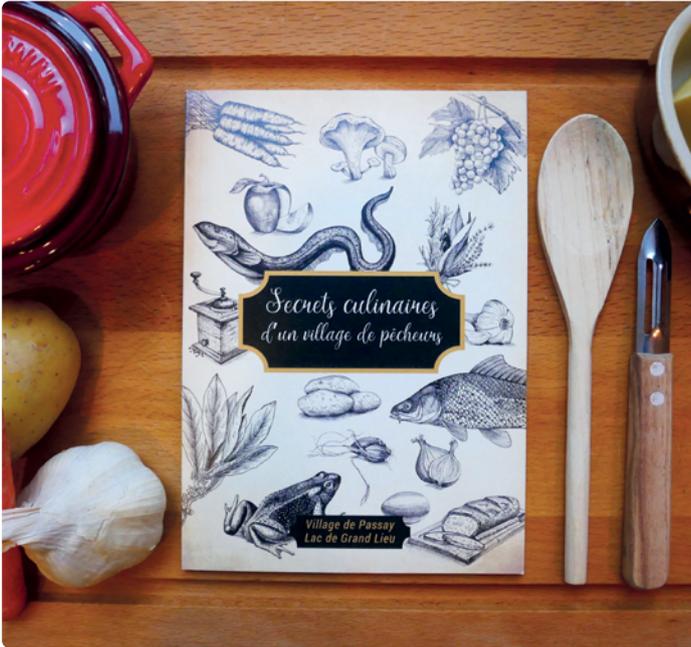
PORTRAIT

Charcuterie Piveteau :
authentique et locavore

P.10

Ça s'est passé à Grand Lieu

En fin d'année, l'**Office de Tourisme de Grand Lieu** a publié son tout nouveau livre : les secrets culinaires d'un village de pêcheurs. L'ouvrage est composé de 25 recettes de cuisine traditionnelles du village de pêcheurs de Passay. Disponible dans les bureaux d'information touristique.



Les premiers bâtiments sortent de terre sur le nouveau Parc d'Activités de la Bayonne à Montbert. Ancienne friche hospitalière, ce site a pour vocation d'accueillir de nouvelles entreprises sur 30 ha de terrain. De nouveaux bâtiments sont également en cours de construction sur le Parc d'Activités de Tournebride à La Chevrolière.

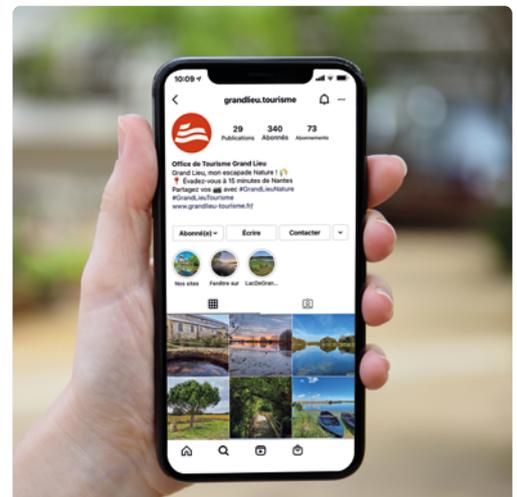
Le saviez-vous ?
L'Office de Tourisme poste les plus belles photos du territoire de Grand Lieu sur le compte instagram @grandlieu.tourisme. Un bon moyen de s'aérer l'esprit.



En novembre, **Grand Lieu Communauté** a organisé une première opération pour le broyage des déchets verts. 2 tonnes de déchets verts ont été broyés et 340 sacs de paillage ont été mis à la disposition des usagers des déchèteries.



Grand Lieu Communauté a installé 4 défibrillateurs sur ses sites : siège communautaire, pépinière d'entreprises, maison des pêcheurs du lac de Grand Lieu (La Chevrolière), site de l'abbatiale-Déas (Saint Philbert de Grand Lieu). Ces équipements sont à la disposition de tous.



“Ensemble, soyons acteurs de nos déplacements et changeons nos habitudes !”

Les déplacements sont une question centrale dans nos modes de vie, ils influencent aussi directement l'attractivité du territoire et impactent notre environnement. Devant ces enjeux, nous avons réaffirmé notre volonté de mener une politique de mobilité locale, répondant aux spécificités de Grand Lieu et facilitant la circulation des habitants comme des entreprises et de leurs salariés.

Pour répondre aux besoins de mobilité de l'ensemble des usagers, la réponse n'est pas unique. Il est nécessaire de faire cohabiter différents modes de déplacements et surtout de développer des solutions plus durables, alternatives à l'utilisation de la voiture individuelle.

43 % des déplacements effectués sur Grand Lieu font moins de 3km, une distance parfaitement adaptée à l'usage du vélo. Afin d'encourager cette pratique, il est essentiel de mener un travail de sensibilisation et d'améliorer les conditions dans lesquelles évoluent les cyclistes en aménageant des itinéraires sécurisés. Ce sont nos objectifs pour ces prochaines années. D'ici 2025, 40 km de liaisons douces seront aménagés pour relier les communes et les parcs d'activités. Nous prévoyons d'y investir 1,5 M € dès 2021 avec notamment l'aménagement du premier itinéraire entre La Chevrolière et Pont Saint Marin.

Nous sommes toutefois pleinement conscients que le vélo ne remplacera pas la voiture dans tous les déplacements du quotidien. C'est pourquoi, nous appuyons tous les projets en faveur d'une mobilité plus fluide que ce soit en partenariat avec la Région, le Département ou Nantes Métropole. Le nouvel échangeur de Viais, qui sera achevé dans les prochains mois, en est un bel exemple. Grâce à notre mobilisation pour cet équipement routier structurant, la circulation sera apaisée au bénéfice de tous. L'échangeur favorisera également l'intermodalité en accueillant un nouveau point d'arrêt de la ligne 313 du réseau de transports en commun Aléop, une aire de covoiturage et un espace de stationnement pour les vélos.

En matière de déplacements, vous l'aurez compris, nous agissons autant que possible pour assurer un juste équilibre entre la qualité de vie et le développement durable de notre territoire.



Johann BOBLIN
Président de Grand Lieu
Communauté

GRAND LIEU
COMMUNAUTÉ

Grand Lieu Communauté

Parc d'activités de Tournebride

44118 La Chevrolière

Tél. : 02 51 70 91 11

Courriel : grandlieu@cc-grandlieu.fr

Site internet : www.cc-grandlieu.fr

Magazine d'information intercommunal

N°1 - Mars 2021

Directeur de la publication :

Johann BOBLIN, Président,

Rédaction : Service Communication

Conception et mise en page : Eluère

Crédits Photos : Aurélien Mahot,

Nicolas Louerat, Grand Lieu Communauté,

Paul Pascal/Département de Loire-Atlantique,

Région Pays de la Loire/Ouest Médias,

Adobe Stock

Tirage : 17 000 exemplaires

Impression : Imprimerie du Bocage



Grand Lieu Communauté, une nouvelle identité pour le territoire

En décembre dernier la Communauté de Communes de Grand Lieu s'est dotée d'une nouvelle identité en devenant Grand Lieu Communauté. L'objectif ? Marquer le renouveau de l'institution grâce à un nom plus facile à s'approprier mais aussi refléter un territoire dynamique et attractif.



Cette évolution s'accompagne d'un nouveau logo avec un design dans l'air du temps. La collectivité souhaitant créer un univers graphique fédérateur, des acteurs du territoire ont été interrogés sur leur représentation de Grand Lieu. Ces échanges ont nourri les réflexions pour la création d'un visuel fort et impactant :

- Une triple ondulation sur la lettre A en référence au lac mais aussi aux nombreux ruisseaux.
- La couleur orange caractérise le Sud et la couleur des toits en tuile
- Le vert symbolise l'équilibre de vie et la nature préservée.

Grand Lieu à Vivre, votre nouveau magazine

Grand Lieu Communauté va décliner son nouvel univers graphique sur l'ensemble de ses supports de communication, à commencer par son magazine d'informations. Un nouveau format de magazine, baptisé « Grand Lieu à Vivre » présente toute l'actualité de Grand Lieu, met en lumière ses acteurs et explique les grands enjeux communautaires.

Au sommaire, des interviews, des témoignages, des actions concrètes et des projets en devenir pour mieux connaître votre territoire.

Comité consultatif : appel à candidature

Vous souhaitez participer aux côtés des élus de Grand Lieu Communauté aux réflexions sur l'avenir du territoire, être force de proposition et nourrir le débat public ? Rejoignez le Comité consultatif de Grand Lieu !



En ce début de mandat, les élus de Grand Lieu ont souhaité renforcer la démocratie participative en créant un Comité consultatif. Cette nouvelle instance répond à un double objectif : permettre aux citoyens de jouer un plus grand rôle dans l'élaboration des décisions et éclairer les choix politiques des élus.

LE COMITÉ CONSULTATIF, À QUOI ÇA SERT ?

C'est une assemblée de 38 bénévoles composée de 9 élus issus des communes et de 29 représentants de la société civile. Cette instance de démocratie participative vise à collecter des contributions citoyennes au bénéfice du développement du territoire et des politiques publiques menées par Grand Lieu Communauté.

Pour cela, plusieurs temps de travail et d'échange seront organisés chaque année.

QUI PEUT Y PARTICIPER ?

Tout le monde peut devenir membre du Comité consultatif. Il est simplement nécessaire d'être domicilié sur le territoire de Grand Lieu ou être membre d'une structure implantée sur le territoire. Les volontaires devront s'engager pour toute la durée du mandat, soit jusqu'à 2026.

COMMENT CANDIDATER ?

Il suffit de remplir le dossier de candidature disponible sur www.cc-grandlieu.fr et de le retourner par mail à grandlieu@cc-grandlieu.fr, par courrier postal ou de le déposer à l'accueil de Grand Lieu Communauté avant le mardi 23 mars. Un tirage au sort sera réalisé le vendredi 26 mars et les candidats retenus seront avertis par mail à compter du 31 mars.





Faciliter vos déplacements, un enjeu pour demain

Travail, études, loisirs, achats... la question des déplacements est au cœur de notre quotidien. Consciente que la mobilité est un enjeu crucial pour le développement du territoire mais aussi pour la qualité de vie, Grand Lieu Communauté a choisi de renforcer son rôle au niveau local.

Le territoire de Grand Lieu s'est engagé sur la question des mobilités en votant un Plan Global de Déplacements début 2019. Son ambition est de favoriser des déplacements plus durables et d'apaiser la circulation. De nombreuses actions ont déjà vu le jour : sensibilisation, aires de covoiturage, box vélos... En février, les élus de Grand Lieu ont souhaité se saisir officiellement de la compétence mobilité. Cette décision, c'est la garantie de pouvoir jouer un rôle dans le développement des mobilités sur le territoire. Grand Lieu aura ainsi la liberté de poursuivre les actions engagées et d'étudier de nouvelles solutions de mobilité pleinement adaptées aux besoins locaux. Enfin, ce nouveau statut permettra au territoire de faire entendre plus largement sa voix sur les projets d'envergure comme les voies dédiées aux transports en commun pour rejoindre la métropole nantaise.

Qui agit en faveur de la mobilité sur le territoire ?

La Région Pays de la Loire est la collectivité chef de file en matière de mobilité. En complément et en coordination avec la Région, la Loi d'Orientation des Mobilités donne la possibilité aux communautés de communes de se positionner en tant qu'autorité organisatrice des mobilités pour développer une stratégie locale, adaptée aux spécificités de leurs territoires. C'est le choix qui a été fait par les élus de Grand Lieu Communauté.

L'échangeur de Viais opérationnel cet été

26 000, c'est le nombre de véhicules qui traversent chaque jour le territoire de Grand Lieu au niveau de Viais (Pont Saint Martin) créant d'importants ralentissements en heure de pointe. Face à cet engorgement, le Département a engagé un chantier important il y a un peu plus de deux ans pour y aménager un échangeur. Ce nouvel équipement fluidifiera la circulation et assurera la sécurité des automobilistes.

Après un report en raison de la crise sanitaire, les travaux touchent aujourd'hui à leur fin. La livraison est planifiée à l'été 2021. La dernière phase du chantier se concentre actuellement sur le doublement des voies de la RD178 au niveau de l'échangeur.



“Après 4 années de mobilisation des élus et acteurs locaux et 3 ans de travaux, le nouvel échangeur sera bientôt en service. Une satisfaction collective pour les habitants et entreprises de Grand Lieu qui verront leurs déplacements du quotidien facilités.”

Stéphane Beaugé
Vice-président en charge des mobilités.

Dans un second temps, la RD178 fera l'objet d'un doublement des voies sur un tronçon de 6,9 km entre l'A83 et l'échangeur desservant le Parc d'Activités de Tournebride.

FAVORISER L'INTERMODALITÉ

Pour développer l'intermodalité, différents aménagements seront aussi réalisés à proximité immédiate de l'échangeur. L'objectif ? Permettre aux automobilistes de conjuguer différents modes de transport et limiter l'usage de la voiture individuelle en particulier pour rejoindre la métropole.

À compter de septembre*, la ligne 313 du réseau de transports en commun régional Aléop desservira Viais grâce à la création d'un nouveau point d'arrêt. En complément, le Département aménagera une aire de covoiturage pouvant accueillir une cinquantaine de véhicules. L'installation d'équipements pour le stationnement des vélos est également à l'étude.

*date prévisionnelle sous réserve de la livraison des travaux

Votre nouvel interlocuteur pour les transports scolaires

Depuis septembre dernier, Grand Lieu Communauté assure la gestion quotidienne des transports scolaires. Auparavant pris en charge par les intercommunalités voisines, les élus communautaires ont souhaité reprendre la gestion de ce service pour pouvoir proposer une plus grande proximité aux familles et une meilleure coordination avec les établissements scolaires et les transporteurs.

Le service de transports scolaires est piloté par la Région au sein de son réseau de transports Aléop. Grand Lieu Communauté intervient pour le compte de la Région sur toutes les questions liées à l'inscription de vos enfants, aux modifications d'abonnement, aux horaires de passage des cars et aux points d'arrêts.

À Grand Lieu, 2600 élèves sont transportés chaque jour sur les 38 circuits jalonnant le territoire.

Contact du service 02 51 70 94 36 / transportscolaire@cc-grandlieu.fr



RAPPEL DES CONSIGNES DE SÉCURITÉ :

- Un gilet vert est remis à chaque élève, il doit être porté à chaque trajet.
- Le port de la ceinture de sécurité est obligatoire sur tous les trajets.

Les prochaines inscriptions auront lieu du 7 juin au 18 juillet 2021 sur le site www.aleop.paysdelaloire.fr

Objectif atteint pour l'opération 100 vélos

Les élus de Grand Lieu ont souhaité faciliter l'acquisition de vélos à assistance électrique en proposant une aide financière aux habitants. L'Opération 100 vélos Grand Lieu a ainsi été lancée en juillet dernier.

En quelques mois, ce premier dispositif de soutien a été couronné de succès. 100 foyers de Grand Lieu ont bénéficié d'un coup de pouce de 100€ pour l'achat d'un vélo à assistance électrique pour leurs trajets du quotidien.

Vous êtes intéressé par ce dispositif ? Bonne nouvelle, celui-ci se poursuit en 2021.

Cette aide est également cumulable avec une subvention octroyée par l'État.

Pour en bénéficier, il suffit de résider sur le territoire et de remplir le dossier disponible sur www.cc-grandlieu.fr.



“Nous habitons à 3km du centre de Saint Philbert, nous nous servons régulièrement de notre vélo électrique pour aller faire des courses dans le bourg. Ma femme l'a aussi utilisé cet été pour faire de belles balades sur les itinéraires vélofrancette et vélodyssée. À nous deux nous avons déjà parcourus 725 km.”

Philippe

Habitant de Saint Philbert de Grand Lieu



“Actuellement en reconversion professionnelle pour devenir infirmière, j'utilise mon vélo électrique pour me rendre sur mon lieu de stage, au CHU de Nantes.

C'est écologique mais aussi très pratique : pas de bouchons, pas de difficultés pour se garer ! Le bonus de 100 € offert par Grand Lieu Communauté m'a permis de passer le cap de cet achat.”

Céline

Habitante du Bignon



Itinéraire doux La Chevrolière-Pont Saint Martin, c'est parti !

Le Plan Global de Déplacements porté par Grand Lieu Communauté prévoit la création d'un réseau d'itinéraires doux sur tout le territoire. Le but est d'encourager la pratique du vélo en offrant davantage de confort et de sécurité aux cyclistes dans leurs trajets.

Après une phase dédiée aux études et aux acquisitions foncières, les travaux pour la réalisation du premier itinéraire La Chevrolière-Pont Saint Martin ont débuté.

Longue de 2,4 km, une voie verte sécurisée est aménagée parallèlement à la D65 reliant les Parcs d'Activités du Bois Fleuri à La Chevrolière et de la Nivardière à Pont Saint Martin. La mise en service de cet itinéraire est prévue pour l'automne 2021. Pendant la période de travaux, la circulation est alternée et pourra être difficile.

UN PLAN D'ACTION EN FAVEUR DU VÉLO SUR 6 ANS

Grand Lieu Communauté prévoit d'aménager 40 km d'itinéraires cyclables d'ici 2025 pour relier les différentes communes du territoire et les parcs d'activités.

Forum Speed Retz Alternance le 27 mars



Grand Lieu Communauté est partenaire du 3^{ème} Forum Speed Retz Alternance qui se tiendra le samedi 27 mars de 9h à 12h30 à l'Espace de Retz à Machecoul et au WIP (Val Saint Martin) à Pornic. Cet événement donne la possibilité aux candidats à l'alternance du CAP au Bac + 5 de rencontrer des entreprises locales et de valoriser leurs candidatures.

Du 29 mars au 19 avril, un forum virtuel www.salonenligne.pole-emploi.fr sera proposé pour multiplier les possibilités de recrutements.

De nouveaux services dans les Points Relais Emploi

Les Points Relais Emploi proposent trois nouveaux services gratuits à destination des demandeurs d'emploi et des salariés en reconversion professionnelle.

- Des ateliers collectifs et thématiques sont organisés pour mieux s'intégrer au marché du travail. Au programme : entretien d'embauche, travailler tout en étant accompagné, pourquoi je ne trouve pas d'emploi ?
- Afin de faciliter les démarches des demandeurs d'emploi, des agences d'intérim sont présentes au sein des Points Relais Emploi deux fois par mois. Il est possible de consulter des offres d'emploi de proximité et de s'entretenir directement avec les agences.
- Une permanence mensuelle de Transitions Pro est proposée pour accompagner les salariés dans leur projet de reconversion professionnelle (constitution du dossier, optimisation du financement...).

Inscription au 02 51 78 47 83
ou au 02 40 26 11 62

Plus d'informations sur www.cc-grandlieu.fr



Arthur Brébion de Transitions Pro, Pauline Rortais de Catalys, Magali Bretin et Dominique Rass, chargées d'accompagnement aux Points Relais Emploi

Emporter son resto à la maison !



Pendant cette période de crise sanitaire, les restaurants sont malheureusement fermés. Néanmoins, la très grande majorité d'entre eux propose des plats à emporter pour ravir vos papilles. Vous aimez bien manger et souhaitez soutenir les restaurateurs ? L'Office de Tourisme de Grand Lieu recense tous les restaurants du territoire ainsi que leurs modalités de réservation.

Rendez-vous sur www.grandlieu-tourisme.fr.

Habitat : rencontrez gratuitement un architecte du CAUE

Vous avez besoin de conseils pour un projet lié à votre logement ? Chaque premier jeudi de chaque mois, lors des permanences du Guichet unique pour l'habitat, un architecte du CAUE (Conseil d'Architecture et d'Environnement) est à votre disposition pour vous renseigner gratuitement. Il pourra alimenter votre réflexion, vous aider à déterminer vos besoins et vous aiguiller sur vos projets de construction : réhabilitation, surélévation, rénovation, aménagement, mais aussi dans vos démarches environnementales, le choix des matériaux et votre rapport aux professionnels de la maîtrise d'œuvre (architecte, maître d'œuvre, constructeur).

Sur rendez-vous uniquement au 02 51 70 91 11.



Un plan d'action pour réduire nos déchets

En 2021, Grand Lieu s'engage dans un programme de prévention dans le but de réduire les déchets produits sur son territoire. Sensibilisation, compost ou réemploi... la collectivité développera de nombreuses actions pour atteindre cet objectif. La mobilisation des habitants et l'évolution des modes de consommation seront aussi un facteur de réussite.



1 RÉDUIRE, TRIER ET VALORISER LES DÉCHETS ORGANIQUES

Les actions concrètes :

compostage individuel et partagé, développement de nouvelles formes de valorisation comme le broyage des déchets verts.



2 ECO-EXEMPLARITÉ, ÉCO-MANIFESTATION ET ÉCO-GESTES

Les actions concrètes :

la sensibilisation auprès des scolaires, l'accompagnement des événements pour tendre vers le «zéro déchet».

3 RÉDUIRE LES DÉCHETS DES ENTREPRISES ET DU BTP

Les actions concrètes :

la sensibilisation des entreprises, les études pour de nouvelles filières de valorisation des déchets.



4 PROMOTION DE LA RÉPARATION ET DU RÉEMPLOI

Les actions concrètes :

l'identification des acteurs de la réparation et du réemploi, l'étude de faisabilité pour la mise en place d'une ressourcerie/recyclerie.



4 défis à relever sur 6 ans

QU'EST-CE QUE LA PRÉVENTION ?

C'est tout simplement éviter la création de déchets. La prévention passe par des gestes simples qui, mis bout à bout, auront un impact significatif sur le volume de déchets produits. Ce programme s'inscrit en cohérence avec les objectifs fixés dans le Plan Climat Air Energie de Grand Lieu.

PLUS QUE QUELQUES JOURS POUR DONNER VOTRE AVIS

Avant son approbation définitive en mai, le programme de prévention des déchets est soumis à la consultation du public jusqu'au 14 mars. Vous souhaitez consulter le programme de prévention dans sa globalité et donner votre avis sur ses orientations ? Rendez-vous sur www.cc-grandlieu.fr

Charcuterie Piveteau : authentique et locavore

Implantée depuis 40 ans sur le Parc d'Activités des Champs Bossards à Montbert, la Charcuterie Piveteau est la preuve qu'il est possible de conjuguer industrie agro-alimentaire et qualité. Grâce à son ancrage local et à une démarche durable, l'entreprise a su se développer tout en conservant des savoir-faire issus de l'artisanat et des recettes authentiques.



Didier Martineau,
dirigeant de la Charcuterie Piveteau

L'histoire de la Charcuterie Piveteau débute en 1980. Joël Piveteau, charcutier de profession, s'installe seul pour fournir les rayons charcuterie-traiteur de la grande et moyenne distribution : jambons, farces, pâtés, rillettes, saucisserie... Ces produits frais et savoureux font rapidement le succès de l'entreprise. En 2010, Didier Martineau rachète la Charcuterie Piveteau et poursuit l'aventure. La société compte aujourd'hui 88 collaborateurs en moyenne sur l'année, charcutiers pour la plupart, avec un pic à 110 salariés pendant la période estivale.

ENGAGÉE AUPRÈS DES ÉLEVEURS LOCAUX

Afin de répondre aux attentes des consommateurs mais surtout par soucis d'éthique, la Charcuterie Piveteau s'approvisionne dans un rayon de 100km. Les porcs naissent et sont élevés en Pays de la Loire, les volailles et lapins proviennent de Vendée et les veaux et bœufs du Maine et Loire. Par cette démarche, Didier Martineau, souhaite faire vivre les éleveurs locaux en les rémunérant au juste prix et garantir la traçabilité de ces produits. « Fils d'agriculteur, je connais les difficultés du métier. Il était évident pour moi de développer des filières d'approvisionnement locales. En signant dès 2015 des partenariats avec des éleveurs locaux, nous avons été précurseurs dans ce secteur » explique-t-il.

Toujours à la recherche de la qualité et du naturel, la charcuterie s'engage pour réduire l'utilisation des additifs dans ses recettes : 60 % des produits sont sans conservateurs ou sans nitrites, le sel et les épices sont privilégiés. Les impacts environnementaux sont aussi pris en compte par le dirigeant. « J'ai à cœur de proposer des emballages entièrement recyclables. Actuellement, 40 % de nos emballages sont concernés, un chiffre que je compte faire progresser ces prochaines années », précise Didier Martineau.

Vous trouverez les gammes de produits de la Charcuterie Piveteau dans toutes les enseignes du territoire de Grand Lieu et dans de nombreux points de vente de l'Ouest de la France.

Tous les ans, l'entreprise recherche du personnel saisonnier de mai à août.

Candidatez sur le site www.piveteau-sa.fr

Des locaux bientôt disponibles sur les Parcs d'Activités

Les Parcs d'Activités de Tournebride à La Chevrolière et de la Bayonne à Montbert, tous deux en pleine expansion, accueilleront prochainement des villages d'entreprises au sein desquels il sera possible d'acquérir des locaux d'activités. Ces villages d'entreprises permettent aux entrepreneurs de s'installer dans des bâtiments neufs et prêts à l'usage, d'une surface modulable et bénéficiant de nombreux aménagements (parking, fibre optique, espace verts).

Contact : 02 51 70 91 11
dev-eco@cc-grandlieu.fr

Chefs d'entreprises : se former à Grand Lieu c'est possible



Comme chaque année, Grand Lieu Communauté déploie un programme de réunions d'information gratuites et de formations en partenariat avec la CCI Nantes Saint Nazaire et la CMA Pays de la Loire. L'objectif est de pouvoir proposer aux chefs d'entreprises et à leurs collaborateurs des temps d'échanges autour de thématiques d'actualités, en prenant notamment en compte le contexte sanitaire actuel. Toutes les rencontres se déroulent au sein de la pépinière d'entreprises pour un accès facilité et bénéficient de l'intervention de formateurs qualifiés. Plus d'informations www.cc-grandlieu.fr

Nager comme un poisson dans l'eau

Chaque année, 4600 élèves de Grand Lieu se rendent dans les bassins du Grand 9 ou de l'Aqua 9 avec leur établissement scolaire. L'apprentissage de la nage permet de découvrir le milieu aquatique et d'acquérir les réflexes de sécurité.

L'apprentissage de la natation est l'une des priorités de l'Éducation Nationale et fait partie des enseignements obligatoires. Grand Lieu Communauté accompagne les établissements scolaires dans cette mission en permettant à tous les élèves de bénéficier de 10 séances par an pour apprendre les bases de la natation. Ces séances sont encadrées par les maîtres-nageurs et les enseignants. L'accueil des groupes scolaires débute dès l'âge de 5 ans, en classe de grande section et se poursuit jusqu'en classe de 5ème. Pour répondre à des enjeux de sécurité et de santé, les élèves acquièrent différentes compétences aquatiques : entrer dans l'eau, s'immerger et se déplacer avec l'initiation à la nage. En fonction des acquis de chaque enfant, il leur est proposé de valider l'attestation scolaire «savoir nager»*.

Grand Lieu Communauté assure également à ses frais le transport des élèves de leur établissement vers les piscines communautaires. Pour 2019, l'acheminement des élèves a représenté un coût de 70 000€ pour la collectivité. Les communes financent, de leur côté, la mise à disposition des bassins.



SUR L'ANNÉE 2019 -2020

90

classes accueillies tous niveaux confondus

3700

élèves de primaires et maternelles accueillies

900

collégiens accueillies (classes de 6^{ème} et 5^{ème})

Pendant la crise sanitaire, les cours aux élèves ont été maintenus autant que possible. En raison de nouvelles restrictions, ceux-ci ont dû être suspendus le 15 janvier et jusqu'à nouvel ordre.

*L'attestation «savoir nager» permet de pratiquer des activités aquatiques en dehors du temps scolaire (clubs et centres de loisirs)



“L'initiation à la natation en milieu scolaire, c'est la meilleure prévention contre la noyade. Grâce à la qualité et à la continuité de l'enseignement proposé à Grand Lieu, 80% des élèves de CE2 obtiennent l'attestation scolaire «savoir nager» encadré par l'Éducation Nationale”

Xavier Allaume

Maître-Nageur au centre aquatique
Le Grand 9

EXPRESSION DES GROUPES

EXPRESSION DES ÉLUS MINORITAIRES

La population de Grand Lieu a appris par la presse, en septembre dernier, le projet d'Amazon, tout comme nous, élus de la minorité. Nous avons déjà dénoncé le manque de transparence dans les instances communautaires, et l'arrivée de sujets aussi impactants ne devrait pas se faire sans concertation préalable avec les habitants. Amazon c'est :

- Une lourde menace sur l'économie locale : 1 emploi créé pour 2 détruits
- Une menace pour l'environnement : multiplication par 2 du trafic
- Un modèle de société où évasion fiscale rime avec conditions de travail déplorable.

Tous ensemble nous devrions pouvoir choisir notre avenir, et celui de notre territoire. Nous poursuivrons d'œuvrer pour plus de transparence et plus de participation citoyenne.

EXPRESSION DES ÉLUS MAJORITAIRES

Depuis juin, nous travaillons activement au développement de la participation citoyenne. Convaincus que les habitants de Grand Lieu ont leur propre expertise du territoire, nous souhaitons les associer davantage aux décisions. Nous avons lancé un appel à candidature pour la création d'un Comité consultatif pour renforcer l'engagement des citoyens dans la vie communautaire. Les acteurs touristiques et économiques sont aussi représentés au sein de nos instances.

En complément, nous consultons régulièrement la population sur des projets d'envergure. Une consultation publique est en cours sur le Programme de Prévention des Déchets et de nombreuses observations ont déjà été formulées. Cette mobilisation nous pousse à poursuivre notre travail en cette direction.

À Grand Lieu, le train sifflait trois fois

En vous baladant sur le territoire, vous avez sans doute déjà aperçu les vestiges de l'ancienne ligne de chemin de fer qui reliait Nantes à Legé : ponts métalliques, rails, anciennes gares réhabilitées. L'exploitation de cette ligne par la Compagnie Française de Chemin de Fer à Voie étroite débute le 28 août 1893, après trois ans de travaux. Elle est fermée définitivement en 1935.

Les principales gares desservies étaient Nantes avec la «Gare de Legé» qui prenait place dans l'actuel quartier de l'île de Nantes, Rezé-Pont Rousseau, Les Sorinières, Pont Saint Martin, La Chevrolière, Saint Philbert de Grand Lieu, la gare commune à La Limouzinière et à Saint Colomban (à l'époque «Saint Colombin»), Corcoué sur Logne et Legé. La ligne était composée de deux ouvrages d'arts : un pont métallique long de 12 mètres sur l'Ognon, et un pont métallique «Le Pont de Fer» à Saint Philbert de Grand Lieu, long de 23 mètres sur la Boulogne. Près de 2h20 étaient nécessaires pour parcourir l'ensemble du parcours, long de 44 kilomètres.

Jusqu'en 1914, les horaires des trains restent inchangés : trois trains quotidiens en semaine dans chaque sens et des convois supplémentaires le dimanche, les jours fériés et lors de manifestations exceptionnelles. Les trains sont composés de voitures mixtes 1^{ère} et 2^{ème} classe,

de voitures uniquement de 2^{ème} classe avec compartiment réservé pour les chasseurs, et de fourgons avec compartiment postal. Des wagons de marchandises sont également commandés par la société.

En 1910, ce sont 8 051 voyageurs de première classe et 304 447 voyageurs de seconde classe qui empruntent la ligne. En 1927, ils sont deux fois moins nombreux. Pendant la guerre, la compagnie est confrontée à des pénuries de combustible et de personnel qualifié ainsi qu'à des difficultés d'entretien du matériel. Pour ces raisons, et pour cause de restriction des wagons pour les besoins du front, le service diminue fortement avec seulement un à deux allers/retours par jour selon les années. Les bénéfices de la compagnie s'amenuisent, et la concurrence de l'automobile et des services libres d'autobus qui prolifèrent à partir de 1930 condamnent la ligne qui fermera définitivement ses rails le 1^{er} mai 1935.



Le pont de fer de Saint Philbert de Grand Lieu représenté sur une carte postale au début du XX^e siècle.



Le pont de fer de Saint Philbert de Grand Lieu aujourd'hui

3 SORTIES NATURE

Une balade

Le plan d'eau à Geneston est un agréable lieu de promenade et de loisirs. Non loin, découvrez aussi le château et son parc, ainsi que les vestiges de la porte d'une ancienne abbaye.



Un point de vue sur le lac de Grand Lieu

Les marais inondés de Saint Lumine de Coutais offrent une superbe vue sur le lac de Grand Lieu jusqu'au début du printemps. Garez-vous au niveau du port, à proximité du stade, et continuez à pieds pour contempler les panoramas imprenables et écouter les chants des oiseaux.



Une randonnée

Le circuit Les villages à La Limouzinière, charmante boucle de 18km entre prairies et vignobles, se fait à pieds ou en VTT. Profitez des paysages qui font le charme de la commune. La rando-fiche est téléchargeable gratuitement sur le site www.grandlieu-tourisme.fr